

Agriculture et agroalimentaire Canada (AAC)
Réunion du Comité national d'orientation en matière de santé et de sécurité au travail (CNOSST)

Compte rendu de la réunion du 29 septembre 2016
Complexe de l'Administration centrale du portefeuille de l'Agriculture d'Ottawa (Ontario)

Présents :

Représentants des employés :

Président : Milton Dyck, technicien, Centre de recherche et de développement de Swift Current (Alliance de la Fonction publique du Canada [AFPC])

Dean Babuin, technicien de recherche, Centre de recherche et de développement d'Agassiz (AFPC)

Mariette Beaudet, adjointe à la recherche, Centre de recherche et de développement de Saint-Hyacinthe (AFPC)

Dale Woloshin, Analyste principal du PCA/des TI, Sécurité des TI et architecture, Direction générale des systèmes d'information

Rolfe Antonowitsch, biologiste, Gestion des parcours, Bureau du Directeur de la Recherche, développement et technologie (RDT) Saskatchewan (Institut professionnel de la fonction publique du Canada [IPFPC])

Jane McDonald, technicienne de spectrométrie de masse, Centre de recherche et de développement de Kentville (AFPC)

Blair English, Spécialiste en agronomie et en agroforesterie, santé environnementale, Centre de recherche et de développement de Brandon (IPFPC)

Représentants de l'employeur :

Matt Shea, directeur général, Direction des ressources humaines, DGGI

Alan Parkinson, directeur général, Programme de pâturages communautaires, DGP

Ling Lee, conseiller stratégique, Direction des partenariats et de la planification, DGST

Joel Wilkin, directeur adjoint, Services intégrés et biens immobiliers, Direction générale de la gestion intégrée (DGGI)

Roxanne Savage, directrice par intérim, Relations en milieu de travail, Direction des ressources humaines, DGGI

Joseph Silva, directeur, Programmes du mieux-être en milieu de travail, Direction des ressources humaines, DGGI

Maureen Power, directrice exécutive, Direction des ressources humaines, DGGI

Conseillers techniques

Sami Reaz, chef du Programme national de santé et sécurité au travail, DGGI

Secrétaires :

Ashley Eades, agente de projet intérimaire, Programme national de santé et sécurité au travail, Programmes du mieux-être en milieu de travail, DGGI

Invités :

Mathieu Poirier, coordonnateur régional / RCN de la santé et sécurité au travail, Programmes du mieux-être en milieu de travail, Direction des ressources humaines, DGGI

Jessica Beaucaire, étudiante, Santé et sécurité au travail, Direction des ressources humaines, DGGI

Absents :

John Sharpe, directeur, Planification intégrée et rapport, DGST

Denna Dougan, directrice, Services intégrés, DGGI

Jonathan Elston, conseiller en résolution de conflits, Programmes du mieux-être en milieu de travail, Direction des ressources humaines, DGGI

1. Approbation de l'ordre du jour et du compte rendu

- a) L'ordre du jour est adopté et deux choses sont ajoutées.
 - o Tour de table,
 - o La Semaine de la sensibilisation à la santé mentale sera ajoutée au compte-rendu du Sous-comité sur la santé mentale.
- b) Le compte rendu de juin a été approuvé avec les modifications de M. Dyck.

Action :

- Modifications du compte rendu par l'ajout de deux nouveaux points :
 - o S. Leonard est retirée de la liste des représentants des employés,
 - o Ajout d'un mot de remerciement à l'intention de G. Mercier pour les services rendus puisqu'il s'agissait de sa dernière réunion.

2. Suivi de la réunion précédente

- S. Reaz présente un aperçu du registre des mesures de suivi et une brève discussion a lieu.
 - o Il est convenu de distribuer le compte rendu de la réunion plus rapidement et, à l'avenir, la norme de 30 jours pour le mandat sera respectée.

Action :

- Un rappel sur la maladie de Lyme sera abordé à la réunion du mois de décembre en préparation pour le printemps.

3. Politiques et programmes du Ministère en matière de SST

a) Procédures pour la résolution d'une plainte relative à la violence au travail – Compte-rendu du groupe de travail

- M. Poirier fait un compte-rendu pour le groupe de travail. Le groupe de travail s'est attardé entre autres au processus en cas de violence. Il indique que S. Landry s'est jointe au groupe de travail à titre de directrice des Programmes du mieux-être en milieu de travail.

Action :

- M. Poirier fournira au comité le processus en cas de violence en vue de le faire approuver.
- Le groupe de travail poursuivra son travail sur la politique en matière de violence au cours de l'automne et fera le point lors de la réunion de décembre du CNOSST.

b) Processus d'approbation des documents sur la SST

- M. Poirier, à titre de chef de l'équipe de travail sur le processus de gestion allégée soumet au Comité le processus d'approbation des documents sur la SST.
- Le Comité approuve le processus d'approbation des documents de la SST

Action :

- Le document sur le processus sera soumis officiellement à des fins d'approbation.
- Le document sera sauvegardé sur le lecteur partagé du CNOSST dans le dossier des processus d'approbation

c) Méthode de détermination et d'évaluation des dangers

- S. Reaz soumet la Méthode de recensement et d'évaluation des risques. Le service ministériel de SST et les coordonnateurs régionaux de santé et de sécurité au travail (CRSST) utiliseront la méthode pour établir l'ordre de priorité des risques recensés. Les problèmes recensés précédemment dans le registre des risques serviront au recensement des risques.
- Le Comité approuve la Méthode de recensement et d'évaluation des risques.

Action :

- S. Reaz fera parvenir la Méthode de recensement et d'évaluation des risques à la direction aux fins d'approbation.

4. Programme de prévention des risques – Programme de trois ans

a) Directive favorisant un environnement sans parfum

- M. Poirier présente la directive au comité ainsi qu'un survol des modifications.
- Suit une discussion sur les pratiques exemplaires et notre capacité à indiquer l'ensemble de ces pratiques sur la ou les affiches. La décision est rendue qu'il n'est pas possible de traiter toutes les questions de nature délicate.

Action :

- M. Poirier s'assurera qu'il est fait mention de l'AFPC grâce à un hyperlien vers le document dans la version PDF d'AgriDOC.

- M. Poirier fournira au comité la directive pour examen au cours de la semaine du 3 octobre 2016.
- Une fois la date limite pour l'examen passée, la directive sera soumise officiellement pour approbation.

b) Ligne directrice sur l'analyse de la sécurité des tâches

- M. Poirier présente la ligne directrice au comité, y compris un survol des modifications (preamble). La présente donne lieu à une discussion sur l'objet de la ligne directrice, y compris la formation, le public cible et la mise au point de l'analyse de la sécurité des tâches dans la base de données.

Action :

- M. Poirier fournira au comité la directive pour examen au cours de la semaine du 3 octobre 2016.
- Une fois la date limite pour l'examen passée, la directive sera soumise officiellement pour approbation.

c) Programme d'ergonomie

- M. Poirier avise le comité que ce programme a été approuvé et que la mise à jour des communications et du site Web est en cours.

Action :

- S. Reaz remettra aux coprésidents les documents de communication pour qu'ils les examinent.
- Ces documents seront ensuite officiellement soumis aux fins d'approbation et distribués une fois approuvés.
- Le site Web sera actualisé pour qu'il reflète le programme mis à jour.

d) Points à venir

- S. Reaz aborde les 13 points à examiner du Programme de prévention des risques au cours de l'exercice 2016-2017. À l'heure actuelle, l'examen de six points est en cours et les sept autres points seront présentés à la réunion du CNOSST de décembre.

Action :

- S. Reaz s'est engagé à faire parvenir les sept points restants du Programme de prévention des risques devant être examinés par le Comité cet automne.
- Ces sept programmes seront abordés à la réunion du Comité en décembre.
 - Politique et lignes directrices sur la prévention de la violence en milieu de travail
 - Employés travaillant seuls
 - Procédure et lignes directrices d'intervention en cas d'urgence chimique
 - Ligne directrice sur les personnes pouvant accéder aux lieux de travail
 - Norme en matière de premiers soins
 - Norme sur les espaces clos
 - Utilisation sécuritaire des dispositifs télématiques à bord des véhicules

5. Communications à venir en matière de SST

a) Semaine de prévention des incendies

Action :

- Un message de nouvelles@l'ouvrage sur la Semaine de prévention des incendies sera transmis aux coprésidents le 30 septembre et envoyé aux fins d'approbation, puis diffusé à tout le personnel avant l'échéance du 6 octobre.

6. Compte-rendu des programmes nationaux de sécurité

a) Compte-rendu du Comité national du confinement, de la biosûreté et de la biosécurité (CNCBB)

- Le compte-rendu du CNCBB comprend :
 - Compte-rendu à l'intention des participants sur le reclassement de plusieurs espèces de pathogènes fongiques des plantes dans la catégorie GR1 – le rythme du reclassement ralentit,
 - Le rapport du deuxième trimestre a été soumis à la Direction générale des sciences et de la technologie, Comité exécutif de la Direction générale en juin 2016,
 - André Lévesque s'est retiré du comité. Le comité cherchera un candidat ayant une expertise analogue pour pourvoir le poste.
- Les agents de biosécurité et les agents de bioconfinement ont tenu leur dernière réunion le 28 septembre 2016. En voici les grandes lignes :
 - Un incident a été signalé concernant un employé qui a laissé tomber accidentellement une plaque dans une enceinte de sécurité biologique et dont la manche du sarrau est entrée en contact avec la plaque en question. Les procédures à appliquer ont été suivies de même qu'a été sollicité l'avis de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) qui a confirmé que, pour accepter sciemment de l'équipement de protection contaminé, un entrepreneur exploitant une blanchisserie doit posséder un permis de manipulation des pathogènes en vertu de la *Loi sur les agents pathogènes humains et les toxines*.
 - Les dates d'exercice de mise en œuvre des procédures d'urgence et des formations des agents de biosécurité restent à confirmer.
 - Un suivi a été effectué au sujet des demandes de renforcement de la mobilisation des agents de biosécurité et des agents de bioconfinement :
 - Le 2^e rapport trimestriel à l'intention du Comité exécutif de la Direction générale fait état d'une réunion en personne à cet égard;
 - Des possibilités de mentorat sont envisagées.
- Évaluations de la conformité :
 - L'ASPC a délivré des licences à 11 centres de recherche.
 - Un nouveau cycle d'évaluations sera préparé une fois les licences délivrées. On apporte certaines clarifications relatives aux champignons pathogènes des plantes.
 - Une formation sera dispensée aux nouveaux agents de biosécurité afin de s'assurer qu'ils comprennent les attentes à leur endroit ainsi que leurs rôles et leurs responsabilités concernant leur programme local de confinement, de biosûreté et de biosécurité.

a) Compte-rendu du Comité national de radioprotection

- On compte six transactions depuis juin 2016, dont on informe le CNOSST, à savoir :
 - le remplacement de la source de scintillation liquide à Saskatoon,
 - l'envoi (effectué) d'une nouvelle version du permis d'utilisation interne aux responsables de la radioprotection,
 - l'envoi (effectué) d'un avis d'expiration de la jauge portative Troxler 4300 aux responsables de la radioprotection de Fredericton et de Swift Current,
 - la réalisation (terminée) de l'ensemble des inspections sur place pour 2016,
 - le déploiement futur d'un nouveau système d'accès aux laboratoires (au moyen d'une carte d'accès électronique),
 - l'arrêt des activités de la salle 2550 au Centre de recherche et de développement de Lethbridge et sa transformation en laboratoire de base.

b) Compte-rendu du Comité national de la sécurité en laboratoire

- Le conseiller en sécurité dans les laboratoires coordonnera tout travail restant à faire en collaboration avec les responsables de la sécurité dans les laboratoires des différents centres, y compris la mise à jour du manuel et des communications.

7. Points permanents à l'ordre du jour

a) Refus de travailler / mesures de suivis d'intervention en cas d'urgence / appels d'ambulance

- Aucun refus de travailler ni appel d'ambulance à signaler.
- On signale un incident impliquant des squatters dans un champ de maïs à Agassiz. Des mesures ont été mises en place et le personnel s'est fait rappeler les procédures à suivre.

b) Signalements à EDSC, Promesses de conformité volontaire (PCV) et directives

- Aucun signalement, PCV ou directive à signaler.
- On avise les participants que le Centre de recherche et de développement de Fredericton fera l'objet d'une inspection par Emploi et développement social Canada.

c) Compte-rendu sur les cas de violence au travail

- Une discussion a lieu sur l'évolution des cas de violence au travail. Aucun nom d'employé ni aucun autre renseignement d'identification n'est communiqué : on ne présente qu'un survol de chaque situation et de son issue, le cas échéant.
- On débat également de la nécessité d'un dépôt de plainte officielle (au lieu d'une plainte non officielle ou à l'initiative de la direction) en vue de l'embauche d'une personne compétente venant enquêter. Il est convenu d'aborder et de discuter de ce point dans le cadre d'une réunion de l'équipe de travail sur la résolution des problèmes de violence en milieu de travail.

Action :

- L'équipe de travail sur la résolution des problèmes de violence en milieu de travail déterminera la façon de faire appel à une personne compétente.

d) Compte-rendu sur la vérification de SST

- Il ne reste que deux mesures en suspens relativement à la vérification de SST, à savoir l'application de la méthode de recensement et d'évaluation des risques et la mise en branle du processus d'approbation des documents (équipe de travail sur le processus de gestion allégée), tous deux présentés aux participants.

Action :

- Les deux mesures seront soumises à l'approbation de la direction en octobre 2016.
- Le Comité ministériel de vérification se verra également remettre un rapport d'étape.

e) Compte-rendu sur les défibrillateurs externes automatisés (DEA)

- Un nombre de 114 DEA a été expédié dans les régions. Les 16 autres seront installés au Complexe de l'administration centrale du portefeuille de l'Agriculture (CACPA).
- La formation en anglais avec HeartZap a commencé. La mise en œuvre de la formation en français connaît un retard car nous attendons la version française de cette formation.
- La formation dans la région de l'Atlantique est terminée et les DEA ont été installés.
- Il faudra peut-être acheter deux ou trois autres DEA. Tout dépendra de l'issue de la discussion avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments au CACPA.
- Une discussion sur les DEA et les communications à des fins de sensibilisation aura lieu une fois leur installation terminée.

Action :

- S. Reaz demandera à l'ACIA si des DEA ont été installés dans les tours 1 et 2 du CACPA.
- M. Poirier coordonnera la formation HeartZap avec le reste des employés et assurera le suivi de l'installation des autres défibrillateurs.
- S. Reaz préparera aussi les documents de communication et la stratégie de promotion de l'utilisation des DEA à l'échelle du Ministère.

f) Compte-rendu sur le Comité directeur sur la santé mentale (sous-comité du CNOSST)

- S. Landry fait le point sur le Comité directeur sur la santé mentale. Les priorités établies comprennent :
 - la nomination d'un champion de la santé et de la sécurité sur le plan psychologique,
 - la définition des rôles et des responsabilités des représentants du Comité,
 - l'évaluation des moyens d'évaluation des risques organisationnels.
- S. Landry propose une idée concernant la forme physique qu'elle nomme « la réappropriation des pauses » et qui consiste à prendre le temps de faire de l'exercice durant les pauses.

- M. Shea demande au CNOSSST de rendre compte de la nomination d'un champion et éventuellement de co-champions de la santé et de la sécurité sur le plan psychologique. Les coprésidents des employés soulignent l'importance pour le Ministère d'avoir un champion passionné par la santé et la sécurité sur le plan psychologique dans les milieux de travail. Cela est indispensable pour encourager la collaboration entre les diverses parties concernées.
- M. Shea recommande que quelques représentants du CNOSSST examinent les diverses options d'évaluation des risques liés à la santé psychologique et à la sécurité.

Action :

- S. Landry enverra au CNOSSST les liens vers la page sur le Comité directeur sur la santé mentale et le site Espace de travail du savoir sur le mieux-être. La page sur le Comité directeur sur la santé mentale comprend des documents relatifs à ce comité et de l'information se rapportant à ses membres. Le site Espace de travail du savoir sur le mieux-être comporte de l'information sur les programmes et les initiatives de mieux-être en milieu de travail.
- Ce site continuera de faire l'objet d'une publicité dans tout le Ministère.
- Une liste des jours et des mois où Santé Canada fait la promotion de la santé mentale sera ajoutée sur le même site.
- S. Landry communiquera les sujets discutés au Comité directeur sur la santé mentale.

8. Affaires nouvelles

a) Présentation du rapport annuel de SST

- S. Landry présente le rapport annuel de SST aux membres. Les coprésidents des employés désirent examiner les questions figurant dans la base de données des évaluations de SST.

Action :

- S. M. Reaz communiquera ces questions aux coprésidents pour examen.

b) La civilité dans le milieu de travail

- Jonathan Elston n'a pu assister à notre réunion. La formation prévue est reportée à mars 2017.

Action :

- Jonathan Elston dispensera une formation aux membres à la réunion de mars 2017.

c) Table ronde

- Rien d'important n'est débattu.

Prochaines réunions

- 1^{er} décembre 2016 – vidéoconférence
- 16 mars 2017 – Ottawa (Ontario)